# **Compétences travaillées en pratique théâtrale à l’école cycle 2 et 3, BOEN 31 Juil 2020**

cycle 2 pages 2 à 6 cycle 3 pages 6 à 12 EMC (C2 /C3 ) page 13

# Volet 2 : Contributions essentielles des différents enseignements au socle commun

**Domaine 1**

***Les langages pour penser et communiquer***

**Comprendre, s’exprimer en utilisant la langue française à l’oral et à l’écrit**

Au cycle 2, l’apprentissage de la langue française s’exerce à l’oral, en lecture et en écriture. L’acquisition d’une aisance à l’oral, l’accès à la langue écrite en réception et en production s’accompagnent de l’étude du fonctionnement de la langue et permettent de produire des énoncés oraux maîtrisés, des écrits simples, organisés, ponctués, de plus en plus complexes et de commencer à exercer une vigilance orthographique. Tous les enseignements concourent à la maîtrise de la langue. Toutefois, « Questionner le monde », les arts plastiques comme l’éducation musicale,en proposant de s’intéresser à des phénomènes naturels, des formes et des représentations variées, fournissent l’occasion de les décrire, de les comparer, et de commencer à manipuler, à l’oral comme à l’écrit, des formes d’expression et un lexique spécifiques.

**Comprendre, s’exprimer en utilisant les langages des arts et du corps**

Tous les enseignementsconcourent à développer les capacités à s’exprimer et à communiquer. L’initiation à différentes formes de langages favorise les interactions sociales : en français,pour comprendre et produire des messages oraux ; en arts plastiques et en éducation musicale, pour réaliser une production, la présenter, s’exprimer sur sa propre production, celle de ses pairs, sur l’art, comparer quelques œuvres d’arts plastiques ou musicales, exprimer ses émotions ; en éducation physique et sportive, notamment dans le cadre du développement des activités à visée artistique et esthétique, pour s’exprimer et communiquer, en reproduisant ou en créant des actions, en les proposant à voir, en donnant son avis

**Domaine 2**

***Les méthodes et outils pour apprendre***

Coopérer et réaliser des projets convoquent tous les enseignements. La démarche de projet développe la capacité à collaborer, à coopérer avec le groupe en utilisant des outils divers pour aboutir à une production.

**Domaine 3**

***La formation de la personne et du citoyen***

L’expression de leurs sentiments et de leurs émotions**,** leur régulation, la confrontation de leurs perceptions à celles des autres s’appuient également sur l’ensemble des activités artistiques, sur l’enseignement du français et de l’éducation physique et sportive**.** Ces enseignements nourrissent les goûts et les capacités expressives, fixent les règles et les exigences d’une production individuelle ou collective, éduquent aux codes de communication et d’expression, aident à acquérir le respect de soi et des autres, affûtent l’esprit critique. Ils permettent aux élèves de donner leur avis, d’identifier et de remplir des rôles et des statuts différents dans les situations proposées ; ils s’accompagnent de l’apprentissage d’un lexique où les notions de droits et de devoirs, de protection, de liberté, de justice, de respect et de laïcité sont définies et construites. Débattre, argumenter rationnellement, émettre des conjectures et des réfutations simples, s’interroger sur les objets de la connaissance, commencer à résoudre des problèmes notamment en mathématiques en formulant et en justifiant ses choix développent le jugement et la confiance en soi.

Cet enseignement permet l’acceptation de l’autre et alimente l’acquisition progressive de l’autonomie.

Tous les enseignementsconcourentà développer le sens de l’engagement et de l’initiative, principalement dans la mise en œuvre de projets individuels et collectifs, avec ses pairs ou avec d’autres partenaires.

Respecter ses engagements, travailler en autonomie et coopérer, s’impliquer dans la vie de l’école et de la classe constituent les premiers principes de responsabilité individuelle et collective.

**Domaine 5**

***Les représentations du monde et l’activité humaine***

Le travail mené au sein des enseignements artistiquesdans une nécessaire complémentarité entre la réception et la production permet à l’élève de commencer à comprendre les représentations du monde. Comprendre la diversité des représentations dans le temps et dans l’espace à travers quelques œuvres majeures du patrimoine et de la littérature de jeunesse adaptées au cycle 2 complète cette formation. Cette compréhension est favorisée lorsque les élèves utilisent leurs connaissances et leurs compétenceslors de la réalisation d’actions et de productions individuelles, collectives, plastiques et sonores, à visée expressive, esthétique ou acrobatique, lors de la conception et de la création d’objets dans des situations problématisées. Ils peuvent inventer des histoires en manipulant et en jouant de stéréotypes, produire des œuvres en s’inspirant de leurs expériences créatives, de techniques abordées en classe, d’œuvres rencontrées

# Volet 3 : Les enseignements (cycle 2) Français

L’étude de la langue est une dimension essentielle de l’enseignement du français. Elle conditionne l’aptitude à s’exprimer à l’écrit et à l’oral, la réussite dans toutes les disciplines, l’insertion sociale. Elle doit être l’objet d’un enseignement spécifique, rigoureux et explicite.

## Langage oral

Les compétences acquises en matière de langage oral, en expression et en compréhension, sont essentielles pour mieux maîtriser l’écrit ; de même, la maîtrise progressive des usages de la langue écrite favorise l’accès à un oral plus formel et mieux structuré. La lecture à haute voix, la diction ou la récitation de textes permettent de compléter la compréhension du texte en lecture. La mémorisation de textes (poèmes notamment, extraits de pièces de théâtre qui seront joués) constitue un appui pour l’expression personnelle en fournissant aux élèves des formes linguistiques qu'ils pourront réutiliser.

|  |
| --- |
| **Attendus de fin de cycle**  |
| − conserver une attention soutenue lors de situations d’écoute ou d’échanges et manifester, si besoin et à bon escient, son incompréhension ; − dans les différentes situations de communication, produire des énoncés clairs en tenant compte de l'objet du propos et des interlocuteurs ; − pratiquer les formes de discours attendues – notamment raconter, décrire, expliquer – dans des situations où les attentes sont explicites ; en particulier raconter seul un récit étudié en classe ; − participer avec pertinence à un échange (questionner, répondre à une interpellation, exprimer un accord ou un désaccord, apporter un complément, etc.).  |

## Lecture et compréhension de l’écrit

La fréquentation d’œuvres complètes (lectures offertes ou réalisées par les élèves eux-mêmes, en classe ou librement) permet de donner des repères autour de genres, de séries, d'auteurs, etc. Cinq à dix œuvres sont étudiées par année scolaire du CP au CE2. Ces textes sont empruntés à la littérature patrimoniale (albums, romans, contes, fables, poèmes, théâtre) et à la littérature de jeunesse. Les textes et ouvrages donnés à lire aux élèves sont adaptés à leur âge, du point de vue de la complexité linguistique, des thèmes traités et des connaissances à mobiliser.

|  |
| --- |
| **Attendus de fin de cycle**  |
| − lire et comprendre des textes variés, adaptés à la maturité et à la culture scolaire des élèves ; − lire à voix haute avec fluidité, après préparation, un texte d'une demi-page (1 400 à 1 500 signes) ; participer à une lecture dialoguée après préparation ; − lire au moins cinq à dix œuvres en classe par an.   |

## Comprendre un texte et contrôler sa compréhension

|  |  |
| --- | --- |
| **Parler en prenant en compte son auditoire** ***Connaissances et compétences associées*** *En lien avec l'écriture*  * savoir mettre en relation sa lecture avec les éléments de sa propre culture ;

 * savoir mobiliser ses expériences antérieures de lecture (lien avec les lectures personnelles, les expériences vécues et des connaissances qui en sont issues (sur des univers, des personnages-types) ;

 * savoir mobiliser des champs lexicaux portant sur l'univers évoqué par les textes.

  **Savoir contrôler sa compréhension**  * savoir justifier son interprétation ou ses réponses, s’appuyer sur le texte et sur les autres connaissances mobilisées ;
* être capable de formuler ses difficultés, d’esquisser une analyse de leurs motifs, de demander de l’aide.
* maintenir une attitude active et réflexive, une vigilance relative à l'objectif (compréhension, buts de la lecture).
 | ***Exemples de situations, d'activités et d’outils pour l'élève*** * activités variées guidées par le professeur permettant aux élèves de mieux comprendre les textes : reformulation, rappel du récit ; caractérisation des personnages ; représentations diverses (dessin, mise en scène avec marionnettes ou jeu théâtral, etc.).
* entraînements à la compréhension, apprentissage explicite des stratégies de compréhension ;
* justification des réponses (interprétation, informations trouvées, etc.), confrontation des stratégies qui ont conduit à ces réponses.
 |

La diversité des textes écrits répond à la variété des situations d’apprentissage. C’est le travail conduit avec méthode, explicite et continu sur le cycle, en relation constante avec la lecture et l'étude de la langue, qui fera progresser les élèves, alors que les activités dans lesquelles il s'insère apporteront la matière aux textes écrits.

Des exercices d’entraînement à l’écriture développent des automatismes qui permettent de faire progresser les élèves. Pour les élèves encore trop peu autonomes dans l’écriture, leurs propos sont transcrits par l’enseignant.

Les élèves se familiarisent avec la pratique de la relecture de leurs propres textes pour les améliorer. Cette activité complexe suppose l’expérience préalable de la lecture et de l’amélioration de textes dans une collaboration au sein de la classe et sous la conduite du professeur. Des remarques toujours bienveillantes faites sur le texte initialement produit, des échanges avec un pair à propos de ce texte sont des appuis efficaces pour construire l’autonomie de l’élève.

Les élèves développent une attitude de vigilance orthographique en faisant le lien avec l’étude de la langue, soutenus par le professeur qui répond à leurs demandes d’aide.

|  |
| --- |
| **Attendus de fin de cycle**  |
|  − rédiger un texte d’environ une demi-page, cohérent, organisé, ponctué, pertinent par rapport à la visée et au destinataire ; − améliorer un texte, notamment son orthographe, en tenant compte d’indications.  |

## Étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique)

Outre les corpus, les textes à lire et les projets d'écriture peuvent également servir de supports à des rappels d'acquis ou à l'observation de faits de langue (orthographiques, lexicaux, morphosyntaxiques, syntaxiques) non encore travaillés.

Les connaissances se consolident dans des exercices réguliers et répétés et des situations de lecture et d’écriture. La mémoire a besoin d'être entretenue pour que les acquis constatés étape après étape se stabilisent dans le temps et deviennent automatisés, facilités par des exercices de copie et de dictée. Des activités ritualisées fixent et accroissent les capacités de raisonnement sur des énoncés et l'application de procédures qui s’automatisent progressivement.

|  |
| --- |
| **Attendus de fin de cycle**  |
| − utiliser ses connaissances sur la langue pour mieux s’exprimer à l’oral, pour mieux comprendre des mots et des textes, pour améliorer des textes écrits.  |

## Croisements entre enseignements

Sur les trois années du cycle, des projets ambitieux qui s’inscrivent dans la durée peuvent associer la lecture, l’expression orale et/ou écrite, les pratiques artistiques et/ou d’autres enseignements : par exemple, des projets d’écriture avec édition du texte incluant des illustrations, des projets de mise en voix (parlée et chantée) de textes en français et dans la langue étudiée, des comptes rendus (sous différents formats : affiche, exposition commentée, etc.) de sorties ou de voyages (par exemple à la découverte de l’environnement proche, en lien avec l’enseignement « Questionner le monde ») et des recherches documentaires.

## Enseignements artistiques

La sensibilité et l’expression artistiques sont les moyens et les finalités des enseignements artistiques. Moyens, car elles motivent en permanence la pratique plastique comme le travail vocal, l’écoute de la musique et le regard sur les œuvres et les images. Finalités, car l’ensemble des activités nourrit la sensibilité et les capacités expressives de chacun. Les enseignements artistiques prennent en compte le son et les images qui font partie de l’environnement quotidien des élèves. Ils développent une écoute, un regard curieux et informé sur l’art, dans sa diversité. Ils contribuent ainsi à la construction de la personnalité et à la formation du citoyen, développant l’intelligence sensible et procurant des repères culturels, nécessaires pour participer à la vie sociale.

Ces deux enseignements sont propices à la démarche de projet. Ils s’articulent aisément avec d’autres enseignements pour consolider les compétences, transférer les acquis dans le cadre d’une pédagogie de projet interdisciplinaire, s’ouvrant ainsi à d’autres domaines artistiques, tels que l’architecture, le cinéma, la danse, le théâtre... ainsi qu’à des questionnements variés susceptibles d’aborder des questions d’actualité, de société, ou liées à l’environnement. Ils s’enrichissent du travail concerté avec les structures et partenaires culturels. Ils sont ainsi le fondement, au sein de l’école, du parcours d’éducation artistique et culturelle de chaque élève, contribuant aux trois champs d’action constitutifs : rencontres, pratiques et connaissances. Par leur intégration au sein de la classe, ils instaurent une relation spécifique au savoir, liée à l’articulation constante entre pratique et réflexion.

## Arts plastiques

L’enseignement des arts plastiques développe particulièrement le potentiel d’invention des élèves, au sein de situations ouvertes favorisant l’autonomie, l’initiative et le recul critique. Il se construit à partir des éléments du langage artistique : forme, espace, lumière, couleur, matière, geste, support, outil, temps. Il explore des domaines variés, tant dans la pratique que dans les références : dessin, peinture, collage, modelage, sculpture, assemblage, photographie, vidéo, création numérique… La rencontre avec les œuvres d’art y trouve un espace privilégié, qui permet aux élèves de s’engager dans une approche sensible et curieuse, enrichissant leur potentiel d’expression singulière et de jugement. Ces derniers apprennent ainsi à accepter ce qui est autre et autrement en art et par les arts.

En cycle 2, cet enseignement consolide la sensibilisation artistique engagée en maternelle et apporte aux élèves des connaissances et des moyens qui leur permettront, dès le cycle 3, d’explorer une expression personnelle, de reconnaitre la singularité d’autrui et d’accéder à une culture artistique partagée. Les élèves passent ainsi progressivement d’une posture encore souvent autocentrée à une pratique tournée vers autrui et établissent des liens entre leur univers et une première culture artistique commune. La recherche de réponses personnelles et originales aux propositions faites par le professeur dans la pratique est constamment articulée avec l’observation et la comparaison d’œuvres d’art, avec la découverte de démarches d’artistes. Il ne s’agit pas de reproduire mais d’observer pour nourrir l’exploration des outils, des gestes, des matériaux, développer ainsi l’invention et un regard curieux.

## Education physique et sportive

L’EPS développe l’accès à un riche champ de pratiques, à forte implication culturelle et sociale, importantes dans le développement de la vie personnelle et collective de l’individu.

Tout au long de la scolarité, l’EPS a pour finalité de former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué, dans le souci du vivre ensemble.

## S’exprimer devant les autres par la prestation artistique et/ou acrobatique

|  |
| --- |
| **Attendus de fin de cycle**  |
| * Mobiliser le pouvoir expressif du corps, en reproduisant une séquence simple d’actions apprise ou en présentant une action inventée.
* S’adapter au rythme, mémoriser des pas, des figures, des éléments et des enchainements pour réaliser des actions individuelles et collectives.
 |

|  |  |
| --- | --- |
| **Compétences travaillées pendant le cycle****S’exposer aux autres :*** s’engager avec facilité dans des situations d’expression personnelle sans crainte de se montrer.
* Exploiter le pouvoir expressif du corps en transformant sa motricité et en construisant un répertoire d’actions nouvelles à visée esthétique.
* Synchroniser ses actions avec celles de partenaires.
 | **Exemples de situations, d’activités et d’outils pour l’élève*** Danses collectives, danse de création, activités gymniques, arts du cirque.
 |

Repères de progressivité :

Les activités expressives, artistiques, esthétiques ou acrobatiques proposées présentent une progressivité en termes de longueur, de difficultés d’exécution. Les élèves évoluent au cours du cycle en montrant une pratique de plus en plus élaborée, en passant progressivement de l’exécutant à la composition et à la chorégraphie simple.

# Volet 2 : Contributions essentielles des différents enseignements au socle commun

**Domaine 1**

***Les langages pour penser et communiquer***

**Comprendre, s’exprimer en utilisant la langue française à l’oral et à l’écrit**

Le français a pour objectif principal au cycle 3 la maîtrise de la langue française qu’il développe dans trois champs d’activités langagières : le langage oral, la lecture et l’écriture. Il y contribue également par l’étude de la langue qui permet aux élèves de réfléchir sur son fonctionnement, en particulier pour en comprendre les régularités et assurer les principaux accords orthographiques.

Tous les enseignements concourent à la maîtrise de la langue. En histoire, en géographie et en sciences, on s’attachera à travailler la lecture, la compréhension et la production des différentes formes d’expression et de représentation en lien avec les apprentissages des langages scientifiques.

L’histoire des arts ainsi que les arts de façon générale amènent les élèves à acquérir un lexique et des formulations spécifiques pour décrire, comprendre et interroger les œuvres et langages artistiques.

***Comprendre*, s’exprimer en utilisant les langages des arts et du corps**

Tous les enseignements concourent à développer les capacités d’expression et de communication des élèves.

Aux arts plastiques et à l’éducation musicale revient prioritairement de les initier aux langages artistiques par la réalisation de productions plastiques et par le chant.

Le français tout comme la langue vivante étudiée donne toute sa place à l’écriture créative et à la pratique théâtrale.

L’éducation physique et sportive apprend aux élèves à s’exprimer en utilisant des codes non verbaux, gestuels et corporels originaux. Ils communiquent aux autres des sentiments ou des émotions par la réalisation d’actions gymniques ou acrobatiques, de représentations à visée expressive, artistique, esthétique. Ils en justifient les choix et les intentions.

**Domaine *2***

**Les méthodes et outils pour apprendre**

Tous les enseignements doivent apprendre aux élèves à organiser leur travail pour améliorer l’efficacité des apprentissages. Elles doivent également contribuer à faire acquérir la capacité de coopérer en développant le travail en groupe et le travail collaboratif à l’aide des outils numériques, ainsi que la capacité de réaliser des projets. Des projets interdisciplinaires sont réalisés chaque année du cycle

Dans le domaine des arts, ils sont conduits à intégrer l’usage des outils informatiques de travail de l’image et de recherche d’information au service de la pratique plastique et à manipuler des objets sonores à l’aide d’outils informatiques simples

**Domaine 3**

***La* formation *de la personne et du citoyen***

Tous les arts concourent au développement de la sensibilité à la fois par la pratique artistique, par la fréquentation des œuvres et par l’expression de ses émotions et de ses goûts. L’histoire des arts, qui associe la rencontre des œuvres et l’analyse de leur langage, contribue à former un lien particulier entre dimension sensible et dimension rationnelle. En français, on s’attache à permettre la réception sensible des œuvres littéraires en développant son expression, la formulation de ses opinions, dans des échanges oraux ou en en recueillant les traces écrites dans des carnets de lecture.

L’ensemble des enseignements doit contribuer à développer la confiance en soi et le respect des autres.

L’éducation physique et sportive permet tout particulièrement de travailler sur ce respect, sur le refus des discriminations et l’application des principes de l’égalité fille/garçon. Par la prise de parole en langue vivante et l'écoute régulière des autres dans le cadre de la classe, l’apprentissage des langues vivantes étrangères ou régionales renforce la confiance en soi, le respect d’autrui, le sens de l'engagement et de l'initiative et ouvre aux cultures qui lui sont associées, ce qui permet de dépasser les stéréotypes et les clichés.

**Domaine 5**

***Les représentations du monde et l’activité humaine***

En français, la fréquentation des œuvres littéraires, écoutées ou lues, mais également celle des œuvres théâtrales et cinématographiques, construisent la culture des élèves, contribuent à former leur jugement esthétique et enrichissent leur rapport au monde. De premiers éléments de contextualisation sont donnés et les élèves apprennent à interpréter.

L’enseignement des langues vivantes intègre les spécificités culturelles des pays ou régions concernés et construit une culture humaniste. Il invite les élèves à découvrir des traces, des éléments de l'histoire du/des pays ou régions dont on apprend la langue, les expose à des expériences artistiques variées (arts plastiques, musique, cinéma, littérature enfantine, traditions et légendes, etc.) et à la sensibilité humaine dans sa diversité ; il leur fait prendre conscience des modes de vie, des us et coutumes, des valeurs de la culture étrangère ou régionale, qui est ainsi mise en regard avec leur propre culture.

L’enseignement des arts apprend aux élèves à identifier des caractéristiques qui inscrivent l’œuvre dans une aire géographique ou culturelle et dans un temps historique, contemporain, proche ou lointain. Il permet de distinguer l’intentionnel et l’involontaire, ce qui est contrôlé et ce qui est le fruit du hasard, de comprendre le rôle qu’ils jouent dans les démarches créatrices et d’établir des relations entre des caractéristiques formelles et des contextes historiques. Par l’enseignement de l’histoire des arts, il accompagne l’éducation au fait historique d’une perception sensible des cultures, de leur histoire et de leurs circulations. En arts plastiques, en éducation musicale et en français, les élèves organisent l’expression d’intentions, de sensations et d’émotions en ayant recours à des moyens choisis et adaptés.

# Volet 3 : Les enseignements (cycle 3)

## Français

La littérature est également une part essentielle de l’enseignement du français : elle développe l’imagination, enrichit la connaissance du monde et participe à la construction de soi. Elle est donnée à lire et à entendre ; elle nourrit les pratiques d’écriture. Au cycle 3, l’accent est mis sur l’appropriation du texte littéraire par l’élève, en lien avec son expérience, ses lectures, ses connaissances, celles qu’il acquiert dans d’autres disciplines, notamment en histoire. Les élèves sont amenés à lire des œuvres de plus en plus longues et complexes, en étant encouragés, dans la mesure du possible, à effectuer des choix de lectures personnelles en fonction de leurs goûts afin de stimuler leur intérêt.

Ces lectures font l’objet de discussions sur des temps de classe. Le cycle 3 construit ainsi une première culture littéraire et artistique structurée autour de grandes entrées pour chaque année du cycle. En 6e, une thématique complémentaire est au choix du professeur.

Les compétences acquises en expression orale et en compréhension de l’oral restent essentielles pour mieux maîtriser l’écrit ; de même, l’acquisition progressive des usages de la langue écrite favorise l'accès à un oral plus maîtrisé. La lecture à haute voix et la récitation de textes contribuent à leur compréhension. La mémorisation de textes nourrit l’expression personnelle en fournissant aux élèves des formes linguistiques à réutiliser. Alors que leurs capacités d’abstraction s’accroissent, les élèves élaborent, structurent leur pensée et s’approprient des savoirs au travers de situations qui articulent formulations et reformulations orales et écrites

Pour préparer et étayer leur prise de parole, les élèves utilisent des écrits de travail (brouillon, notes, plans, schémas, lexiques,

etc.) qui organisent leur propos et des écrits supports aux présentations orales (notes, affiches, schémas, etc.).

|  |
| --- |
| **Attendus de fin de cycle**  |
| * Ecouter un récit et manifester sa compréhension en répondant à des questions sans se reporter au texte ;
* Dire de mémoire un texte à haute voix ;
* Réaliser une courte présentation orale en prenant appui sur des notes ou sur diaporama ou autre outil (numérique par exemple) ;
* Participer de façon constructive aux échanges avec d’autres élèves dans un groupe pour confronter des réactions ou des points de vue.
 |

|  |
| --- |
| **Écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu**  |
| ***Compétences et connaissances associées*** - porter attention aux éléments vocaux et gestuels lors de l’audition d’un texte ou d'un message (segmentation, accentuation, intonation, discrimination entre des sonorités proches, etc.) et repérer leurs effets ;  | ***Exemples de situations, d’activités et d’outils pour l’élève*** * Pratique de jeux d'écoute (pour réagir, pour comprendre, etc.) ;
* Ecoute à partir de supports variés (textes lus, messages - activités variées permettant de manifester sa compréhension : répétition, rappel ou reformulation de consignes ; récapitulation d'informations, énoncé de conclusion ; reformulation, rappel du récit ; représentations diverses (dessin, jeu théâtral, etc.) ; prise de notes
 |

## Parler en prenant en compte son auditoire

|  |  |
| --- | --- |
| ***Compétences et connaissances associées*** * mobiliser les ressources de la voix et du corps pour être entendu et compris ;
* utiliser les techniques de mise en voix des textes littéraires (poésie, théâtre en particulier) ;
* utiliser les techniques de mémorisation des textes présentés ou interprétés.
 | ***Exemples de situations, d’activités et d’outils pour l’élève*** * Activités d’articulation, de diction, de maîtrise du débit, du volume de la voix, du souffle, travail sur la communication non-verbale : regard, posture du corps, gestuelle, mimiques, etc. ;
* Formulations de réactions à des propos oraux, à une lecture, à une œuvre d'art, à un film, à un spectacle, etc ;
* Justification d'un choix, d'un point de vue ;
* Partage d'émotions, de sentiments ;
* Apprentissage de techniques pour raconter, entraînement à raconter des histoires (en groupe ou au moyen d’enregistrements numériques) ;
* Travail de préparation de textes à lire ou à dire de mémoire ;
* Entraînements à la mise en voix de textes littéraires au moyen d'enregistrements numériques ;
* Utilisation d'oraux et d'écrits de travail (brouillons oraux et écrits, notes, fiches, schémas, plans, etc.) Pour préparer des prises de parole élaborées ;
* Constitution d’un matériau linguistique (mots, expressions, formulations) pour les présentations orales ;
* Utilisation d’écrits supports pour les présentations orales (notes, affiches, schémas, présentation numérique) ;
* Enregistrements audio ou vidéo pour analyser et améliorer les prestations.
 |

## Lecture et compréhension de l’écrit

Les situations de lecture sont nombreuses et régulières, les supports variés et riches tant sur le plan linguistique que sur celui des contenus. Il s’agit de confronter les élèves à des textes, des œuvres et des documents susceptibles de développer leur bagage linguistique et en particulier leur vocabulaire, de nourrir leur imagination, de susciter leur intérêt et de développer leurs connaissances et leur culture.

Les activités de lecture participent également au renforcement de l’oral, qu'il s'agisse d'entendre des textes lus ou racontés pour travailler la compréhension, de préparer une lecture expressive, de présenter un livre oralement, de partager des impressions de lecture ou de débattre de l'interprétation de certains textes

|  |
| --- |
| **Attendus de fin de cycle**  |
| * Lire, comprendre et interpréter un texte littéraire adapté à son âge et réagir à sa lecture ;
* Lire et comprendre des œuvres de plus en plus longues et de plus en plus complexes :
	+ Cm1 : 5 ouvrages de littérature de jeunesse et 2 œuvres du patrimoine ;
	+ CM2 : 4 ouvrages de littérature de jeunesse et 3 œuvres du patrimoine ;
	+ 6e : 3 ouvrages de littérature de jeunesse et 3 œuvres du patrimoine.
 |

**Comprendre un texte littéraire et se l’approprier**

|  |  |
| --- | --- |
| ***Compétences et connaissances associées*** * Etre capable de s’engager dans une démarche progressive pour accéder au sens ;
* Etre capable de mettre en relation le texte lu avec les lectures antérieures, l’expérience vécue et les connaissances culturelles ;
* Etre capable de mobiliser des connaissances grammaticales et lexicales ;
* Etre initié à la notion d’aspect verbal (valeurs des temps), abordée à travers l'emploi des verbes dans les textes lus (le récit au passé simple, le discours au présent ou au passé composé, etc.) ;
* Etre capable de repérer ses difficultés et de chercher comment les résoudre ;
* Etre capable de recourir, de manière autonome, aux différentes démarches de lecture apprises en classe.
* Etre capable d’identifier les principaux genres littéraires (conte, roman, poésie, fable, nouvelle, théâtre) et de repérer leurs caractéristiques majeures.
 | ***Exemples de situations, d’activités et d’outils pour l’élève*** * Activités permettant de :
	+ construire la compréhension d’un texte : repérage des informations explicites ; identification des personnages, lieux, actions, repères temporels, etc. ; repérage de l’implicite ; repérage des liens logiques ; élucidation lexicale par le contexte, la morphologie, le recours au dictionnaire ; construction d’une visualisation de l’histoire narrée par le dessin, la sélection d’images, etc. ;
	+ rendre compte de sa compréhension des textes : évocation spontanée de sa lecture, mise en lien avec l’expérience vécue, les lectures antérieures, la culture personnelle, réponses à des questions, paraphrases, reformulations, propositions de titres de paragraphes, rappels du récit, représentations diverses (dessin, mise en scène avec marionnettes ou jeu théâtral, etc.) ;
	+ partager ses impressions de lecture, faire des hypothèses d'interprétation et en débattre, confronter des jugements : débats interprétatifs, cercles de lecture, présentations orales, mises en voix avec justification des choix
* Initiation à quelques notions littéraires : fiction / réalité, personnage, héros, merveilleux, etc., et premiers éléments de contextualisation dans l’histoire littéraire. Écoute de textes littéraires lus ou racontés, de différents genres (contes, romans, nouvelles, théâtre, poésie), en intégralité ou en extraits ;
* Lecture autonome de textes littéraires et d’œuvres de différents genres, plus accessibles et adaptés aux capacités des jeunes lecteurs. Lecture silencieuse dans toutes les disciplines, oralisée, jouée, etc. ;
 |

## Écriture

Au cycle 3, les élèves s’engagent davantage dans la pratique d’écriture, portent davantage attention aux caractéristiques et aux visées du texte attendu. Les situations de réécriture et de révision menées en classe prennent toute leur place dans les activités proposées. La réécriture peut se concevoir comme un retour sur son propre texte, avec des indications du professeur ou avec l'aide des pairs, mais peut aussi prendre la forme de nouvelles consignes, en lien avec l’apport des textes lus. Tout comme l’écrit final, le processus engagé par l’élève pour l’écrire est valorisé. À cette fin sont mis en place brouillons, écrits de travail, versions successives ou variations d'un même écrit, qui peuvent constituer des étapes dans ce processus. L’élève acquiert ainsi progressivement une plus grande autonomie et devient de plus en plus conscient de ses textes.

|  |
| --- |
| **Attendus de fin de cycle**  |
| * écrire un texte d’une à deux pages adapté à son destinataire ;
* après révision, obtenir un texte organisé et cohérent, à la graphie lisible et respectant les régularités orthographiques étudiées au cours du cycle.
 |

## Réécrire à partir de nouvelles consignes ou faire évoluer son texte

|  |  |
| --- | --- |
| ***Connaissances et compétences associées**** Concevoir l’écriture comme un processus inscrit dans la durée
* Enrichir par la recherche des formulations plus adéquates
 | ***Exemples de situations, d’activités et d’outils pour l’élève**** Activités d’écriture à plusieurs temps : enrichir sa première version par un retour réflexif guidé par l’enseignant.
* Expérimentation de nouvelles consignes d'écriture (changement de point de vue, introduction d’un nouveau personnage, etc.) ;
* Partage des écrits rédigés, à deux ou en plus grand groupe, en particulier au moyen du numérique ;
* Recherche collective des améliorations aux textes rédigés, à partir notamment de ressources fournies par le professeur
 |

## Étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique)

L’étude de la langue s’appuie, comme au cycle 2, sur des corpus permettant la comparaison, la transformation (substitution, déplacement, ajout, suppression), le tri et le classement afin d’identifier des régularités. Les phénomènes irréguliers ou exceptionnels ne relèvent pas d’un enseignement mais, s’ils sont fréquents dans l’usage, d’un effort de mémorisation. Le lexique est pris explicitement comme objet d’observation et d’analyse dans des moments spécifiquement dédiés à son étude, et il fait aussi l’objet d’un travail en contexte, à l’occasion des différentes activités de lecture et d’expression écrite ou orale, et dans les différents enseignements.

|  |
| --- |
| **Attendus de fin de cycle**  |
|  − Raisonner pour analyser le sens des mots en contexte et en prenant appui sur la morphologie  |

## Culture littéraire et artistique

En CM1 et CM2, on veille à varier les genres, les formes et les modes d’expression (texte seul, texte et image pour les albums et la bande dessinée, image animée pour les films) sur les deux années et à prévoir une progression dans la difficulté et la quantité des lectures. Dans le cas des classes à double niveau, les mêmes œuvres peuvent être proposées à tous les élèves en ménageant des parcours de lecture différents pour les élèves de CM1 et en adaptant les questionnements à la maturité des élèves. Les entrées sont abordées dans l’ordre choisi par le professeur. Une même œuvre ou un ensemble de textes peuvent relever de deux entrées différentes. Cette œuvre et ces textes sont alors travaillés de deux manières différentes, en fonction des questionnements propres à chaque entrée.

## Arts plastiques

Durant le cycle 3, l’enseignement des arts plastiques s’appuie sur l’expérience, les connaissances et les compétences travaillées au cycle 2 pour engager progressivement les élèves dans une pratique sensible plus autonome, qu’ils apprennent à analyser davantage. Le développement du potentiel d’invention et de création est poursuivi. Les apprentissages sont nourris par l’introduction de connaissances plus précises et par une attention plus soutenue à l’explicitation de la production plastique des élèves, des processus artistiques observés, de la réception des œuvres rencontrées. Il s’agit de donner aux élèves les moyens d’élaborer des intentions artistiques et de les affirmer ainsi que d’accéder à un premier niveau de compréhension des grandes questions portées par la création artistique en arts plastiques

**Compétences travaillées :**

### Mettre en œuvre un projet artistique

* Se repérer dans les étapes de la réalisation d’une production plastique individuelle ou collective, anticiper les difficultés éventuelles.
* Identifier et assumer sa part de responsabilité dans un processus coopératif de création.
* Adapter son projet en fonction des contraintes de réalisation et de la prise en compte du spectateur.

La compétence « Mettre en œuvre un projet artistique » peut donner lieu, pour ce cycle, à un travail pluridisciplinaire (éducation musicale, français, éducation physique et sportive) autour d’une forme artistique voisine des arts plastiques sur des projets incluant notamment la représentation (théâtrale), l’espace scénique ou l’espace de présentation.

### S’exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs : établir une relation avec celle des artistes, s’ouvrir à l’altérité

* Justifier des choix pour rendre compte du cheminement qui conduit de l’intention à la réalisation.
* Formuler une expression juste de ses émotions, en prenant appui sur ses propres réalisations plastiques, celles des autres élèves et des œuvres d’art.

### Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l’art

* Repérer, pour les dépasser, certains a priori et stéréotypes culturels et artistiques
* Décrire des œuvres d’art, en proposer une compréhension personnelle argumentée.

## Éducation musicale

Par le travail de production qui repose pour la plus large part sur l’expression vocale, ils développent des techniques permettant de diversifier leur vocabulaire expressif pour le mettre au service d’un projet d’interprétation ; ils mesurent les exigences d’une réalisation collective qui dépend étroitement de l’engagement de chacun.

Compétences travaillées :

### Explorer, imaginer et créer

* Faire des propositions personnelles lors de moments de création, d’invention et d’interprétation.

### Echanger, partager et argumenter

* Ecouter et respecter le point de vue des autres et l’expression de leur sensibilité.

## Histoire des arts

L’histoire des arts intègre autant que possible l’ensemble des expressions artistiques du passé et du présent, savantes et populaires, occidentales et extra occidentales. Son enseignement s’appuie sur le patrimoine, tant local que national et international, en exploitant notamment les ressources numériques. Constitutif du parcours d’éducation artistique et culturelle de l’élève, il associe la fréquentation des œuvres et l’appropriation de connaissances sans s’arrêter aux frontières traditionnelles des beaux-arts, de la musique, du théâtre, de la danse, de la littérature et du cinéma.

Dans le cadre de son parcours d’éducation artistique et culturelle, et notamment grâce aux enseignements artistiques, l’élève a été amené au cours des cycles 1 et 2 à rencontrer des œuvres d’art ; à l’issue de ces cycles, il a développé une sensibilité aux langages artistiques. Il comprend des notions élémentaires propres à chaque champ d’expression artistique (par exemple : que l’architecture organise un espace ; que la peinture ou le théâtre peuvent représenter le réel ; que la musique peut chercher à exprimer un sentiment) ; il sait identifier et nommer quelques éléments constitutifs d’une œuvre d’art et, sur des bases simples, la comparer à d’autres. Il observe, écoute et se conduit selon les codes appropriés dans des lieux d’art et de culture.

## Éducation physique et sportive

L’EPS développe l’accès à un riche champ de pratiques, à forte implication culturelle et sociale, importantes dans le développement de la vie personnelle et collective de l’individu.

Tout au long de la scolarité, l’EPS a pour finalité de former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué, dans le souci du vivre ensemble

### Compétence travaillée : S’exprimer devant les autres par la prestation artistique et/ou acrobatique

|  |
| --- |
| **Attendus de fin de cycle**  |
| * Réaliser en petits groupes 2 séquences : une à visée acrobatique destinée à être jugée, une autre à visée artistique destinée à être appréciée et à émouvoir.
* Savoir filmer une prestation pour la revoir et la faire évoluer.
* Respecter les prestations des autres et accepter de se produire devant les autres.
 |

|  |  |
| --- | --- |
| ***Compétences travaillées pendant le cycle**** Utiliser le pouvoir expressif du corps de différentes façons.
* Enrichir son répertoire d’actions afin de communiquer une intention ou une émotion.
* S’engager dans des actions artistiques ou acrobatiques destinées à être présentées aux autres en maitrisant les risques et ses émotions.
* Mobiliser son imaginaire pour créer du sens et de l’émotion, dans des prestations collectives.
 | ***Exemples de situations, d’activités et d’outils pour l’élève***Danses collectives, activités gymniques, arts du cirque, danse de création. |

Repères de progressivité :

Les activités artistiques et acrobatiques peuvent être organisées sur chacune des 3 années du cycle, en exploitant les ressources et les manifestations sportives locales.

##  Annexe - Programme d’enseignement moral et civique de l’école et du collège (cycles 2, 3 et 4)

### Compétences travaillées du cycle 2 au cycle 4

### Culture de la sensibilité

* Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments
* S’estimer et être capable d’écoute et d’empathie
* Exprimer son opinion et respecter l’opinion des autres
* Accepter les différences
* Être capable de coopérer
* Se sentir membre d’une collectivité

### Culture de l’engagement

* Être responsable de ses propres engagements
* Être responsable envers autrui
* S’engager et assumer des responsabilités dans l’école et dans l’établissement
* Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l’environnement et développer une conscience civique
* Savoir s’intégrer dans une démarche collaborative et enrichir son travail ou sa réflexion grâce à cette démarche